

Crash-test TCS avec du gibier: conséquences pour l'automobiliste et le comportement à adopter

Chaque année, environ 20'000 accidents¹⁾ se produisent avec du gibier de moyenne ou grande taille. Les conducteurs n'en sont pas toujours quittes pour la peur. Le TCS a voulu savoir quelles étaient les incidences d'une collision avec un animal pour le véhicule et le conducteur, et a réalisé un crash-test avec une imitation de cerf. Lors de ce crash-test, il s'est avéré qu'une manoeuvre d'évitement peut avoir des conséquences nettement plus graves qu'une collision directe avec l'animal. Dans les zones de passage de gibier, la meilleure protection reste une adaptation de la vitesse pour éviter ainsi la catastrophe.

La majeure partie des accidents implique des chevreuils, avec un chiffre de près de 8'500 collisions en Suisse. Mais le nombre d'accidents non recensés causés par du gibier est beaucoup plus élevé. Les accidents avec des cerfs constituent une faible proportion (environ 400), mais les conséquences d'une collision sont beaucoup plus graves, étant donné que ces animaux ont tendance, du fait de leur taille et de leur poids, à être projetés par dessus le capot pour atterrir dans le pare-brise. La ramure augmente encore le risque de blessures graves. C'est pour cette raison qu'une telle situation a été choisie pour le crash-test TCS. D'autre part, près de 11'100 chocs ont été recensés en Suisse avec des renards, des blaireaux, des lièvres, des sangliers et des chamois.

Lors de la collision avec l'imitation de cerf de 55 kg à l'installation de crash-tests à une vitesse de 40 km/h, le choc avec le véhicule, d'une force de plus d'une tonne, a occasionné d'importantes déformations du capot avant et arrière mais la collision n'a pas fait courir de risque de blessures au conducteur. Les essais à plus grande vitesse montrent également que les dangers lors d'une collision, même si elle est défavorable, sont presque sans conséquences graves pour les occupants du véhicule. Bien entendu, il peut y avoir des cas de cerfs et de chevreuils qui sautent, etc., et qui finissent leur trajectoire dans le pare-brise, mais ces cas sont plus rares. La protection des occupants est primordiale. Les manoeuvres d'évitement risquées représentent le plus grave danger

¹⁾ Source: statistiques fédérales de la chasse OFEV



pour le conducteur du véhicule, les passagers et les autres usagers de la route.

Les systèmes de sécurité actifs et passifs sont plus efficaces lors d'une collision frontale que lors d'une collision latérale ou à l'arrière. Ce qui importe à ce moment-là, c'est le regard attentif du conducteur. On dirige automatiquement le véhicule vers l'endroit où se porte le regard. C'est ce que montrent les nombreux tests pratiqués dans nos centres de sécurité routière de Test & Training. Informations sous : http://www.tcs.ch/main/de/home/kurse/test_training.html

De manière générale, on peut dire qu'il faut être particulièrement prudent dans les zones où se trouvent des panneaux de danger de passage de gibier, car la plupart des accidents avec du gibier ont lieu sur ces tronçons à l'aube ou au crépuscule entre 05h00 et 08h00 du matin et entre 17h00 et 22h00 le soir. En hiver, les chevreuils et les cerfs aiment bien lécher les restes de sel au bord de la route. Après le long hiver, ces animaux sont en quête d'endroits où ils trouvent de la nourriture fraîche et à l'automne, ils cherchent de nouvelles pâtures. La période de rut commence en avril.

ATTENTION: un chevreuil ou un cerf est généralement suivi d'un second ou d'un troisième.

Conseils du TCS

→ Généralités

- Une attention toute particulière est requise après des panneaux de signalisation «gibier»
- En Suisse, le passage de gibier a lieu tout au long de l'année, surtout au printemps (nourriture, reproduction, période de rut, etc.)
- En hiver, les animaux aiment à lécher les résidus de sel sur la chaussée
- Les moments critiques sont au petit matin, au crépuscule, et dans la nuit

→ Atténuer les conséquences

- Adapter la vitesse
- Accorder davantage d'attention au bord de la chaussée et aux champs avoisinants par un contact visuel
- Accroître la réactivité au freinage

→ Quand un animal apparaît

- Passer aux feux de croisement car une forte lumière perturbe les animaux
- En klaxonnant, vous pouvez effaroucher les animaux
- Quand un animal traverse la chaussée, il est souvent suivi par d'autres animaux

→ Comportement en cas de collision

- Freiner au maximum
- Tenir solidement le volant
- Conserver la trajectoire
- Pour des raisons de sécurité pour les passagers et les autres usagers de la route, pas de manoeuvre d'évitement risquée

→ Comportement après un accident

- Enclencher les feux de détresse
- Poser un triangle de panne pour baliser l'endroit
- Avertir la police: il faut obligatoirement déclarer les accidents avec le gibier, faute de quoi on risque une dénonciation; la police convoque des spécialistes.
- Ne pas s'approcher de l'animal
- Attendre la police, le garde-chasse, un chasseur ou un vétérinaire

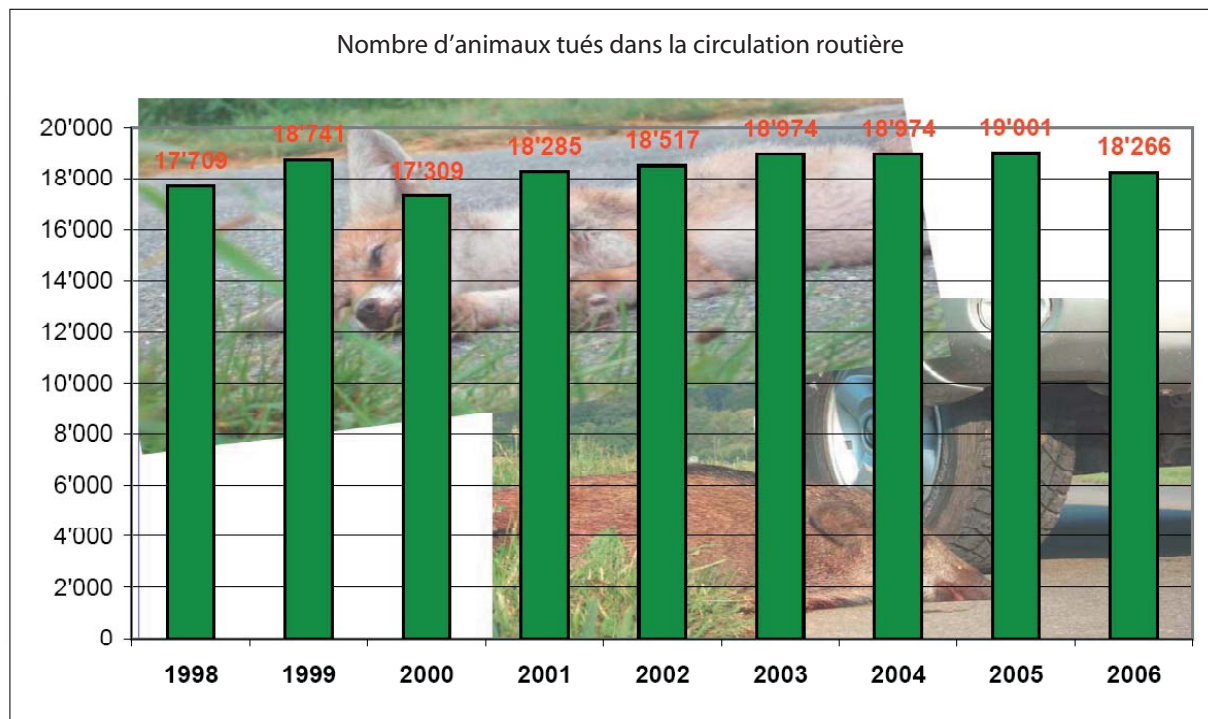
Pour la sécurité des usagers de la route et des animaux, différents outils peuvent être utilisés. On s'efforce depuis des années d'éviter les accidents avec le gibier au moyen de réflecteurs, bandes réfléchissantes, bouteilles PET, CD, de coussins odorants, etc. Depuis août 2007 la campagne de prévention «Moins d'accidents de gibier» est réalisée dans le cadre d'un projet pilote. Des systèmes d'avertissement du gibier installés réagissent au crépuscule et la nuit à la lumière des phares et émettent des sons pour retenir le gibier. On espère ainsi réduire fortement ce type d'accident.

Vous trouverez de plus amples informations sur la campagne «Moins d'accidents de gibier» sous : www.svv.ch / www.tierschutz.com / www.revierjagdschweiz.ch

Chiffres des accidents avec le gibier

En Suisse, toutes les heures, un véhicule entre en collision avec un animal sauvage. Chaque année, quelque 20'000 accidents avec du gibier de moyenne ou grande taille sont signalés. Les conducteurs n'en sont pas toujours quittes pour la peur. Tous les ans, plusieurs personnes sont blessées dans ces collisions. Les seuls dégâts matériels coûtent plus de 25 millions de francs.

Les statistiques ci-dessous indiquent le nombre de chevreuils, cerfs, chamois, renards, lièvres, blaireaux et sangliers qui ont été tués dans la circulation routière entre 1998 et 2006:



Source: statistiques fédérales de la chasse OFEV / graphique TCS

